



HAL
open science

Jean-Arnaud Raymond, un projet d'entrée du Muséum Central des arts

Emmanuel Rémond

► **To cite this version:**

Emmanuel Rémond. Jean-Arnaud Raymond, un projet d'entrée du Muséum Central des arts. 2023.
hal-04137104

HAL Id: hal-04137104

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-04137104>

Preprint submitted on 22 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Jean-Arnaud Raymond, un projet d'entrée du Muséum Central des arts.

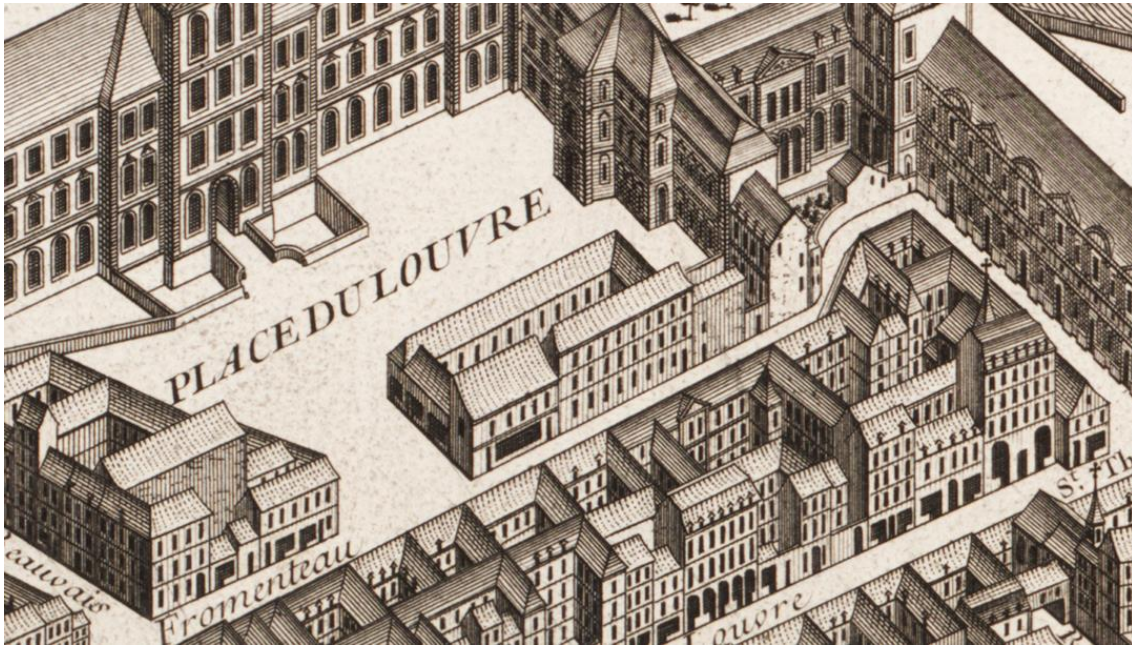
Introduction :

La découverte d'un dessin inédit de l'architecte Jean-Arnaud Raymond, projet non réalisé, vise à mettre en lumière deux zones du Louvre moins étudiées : ses entrées sous le Directoire puis le Consulat. De nombreux travaux ont décrit les aménagements intérieurs du Musée Central des arts puis Musée Napoléon, connus aussi par les vues peintes par Robert, Percier, ou Fontaine. *L'arrivée au Louvre des trésors d'art de la Grande Armée*, dessin de Benjamin Zix montrant l'activité des employés du musée fait office d'exception. Ici, Jean-Arnaud Raymond projeta – entre autres – d'intégrer les *Chevaux* de Saint-Marc, œuvres immensément célèbres que leur matériau, le bronze, vouait à une exposition en extérieur, ce qui n'était pas de cas de célèbres marbres. Ce projet finalement abandonné, plus complexe et couteux, paraît tout aussi intéressant que celui effectivement réalisé quelques années plus tard, à savoir l'installation en 1805 au-dessus de la porte du musée du buste de Napoléon I^{er} par Lorenzo Bartolini visible sur le dessin de Zix.¹



Benjamin Zix, *L'arrivée au Louvre des trésors d'art de la Grande Armée* plume et lavis à l'encre brune, vers 1808. Paris, musée du Louvre, Département des Arts graphiques, n° inv. RF 6061.

¹ Paris, musée du Louvre, bronze, fonte de 1805, n° inv. MR 3327. « Bartolini sculpsit / Denon direxit / Remond ex aere fudit. / XXI aout MDCCCIV / F Damerat scoelavit ».



Extrait du plan de Turgot, 1734, la place du Louvre et la rue Fromenteau se terminant face à la Grande Galerie du Louvre. Source : Gallica.
 Au sud de la place du Louvre, l'entrée du Musée Central des arts.



Détail du Plan de la ville de Paris en 1789 dressé... par M. Lucien Faucou. Source : Gallica.
 Situation du jardin de l'Infante, de la place du Vieux Louvre et de la rue Fromanteau.

1) Le jardin de l'Infante, seconde entrée et réserve du Musée Central des arts :

Le *Décret pour l'ouverture du Muséum* du 27 juillet 1793, en ordonnant le transport de tous les antiques qui se trouvaient dans tous les monuments nationaux, maisons royales et celles des émigrés avait servi de socle à la constitution de la première collection réunie au Louvre. Dans le projet originel du Musée, les peintures seraient à l'étage, dans le Grand Salon Carré et la première partie de la Grande Galerie ; quand les antiques auraient comme nouvelle demeure le rez-de-chaussée de la Petite Galerie, face au Jardin de l'Infante, aménagée en 1654 pour les appartements d'été d'Anne d'Autriche.

Auguste Cheval de Saint-Hubert, dit Hubert est le premier architecte à concevoir les appartements d'été d'Anne d'Autriche comme un musée. Ses plans ambitieux avaient été approuvés par le Directeur général de l'Instruction publique et fondateur de la Décade philosophique, Pierre-Louis Ginguené, en octobre 1797. Au sein des premières salles du Musée, soixante-dix-sept sculptures devaient être installées en alternance de colonnes, avec symétrie, sur des piédestaux dessinés par lui et de manière à n'être pas vues à contre-jour.² Le manque de place suscitait déjà la recherche de nouveaux espaces, au sein du Louvre et dans les églises de Paris³. Durant les mêmes années, Hubert supervisa les travaux de la salle de l'Institut, dont la restauration des *Caryatides* de Jean Goujon était confiée au sculpteur François-Frédéric Lemot⁴.

Peu avant son décès en février 1798 et alors que les travaux d'aménagement s'intensifiaient, Hubert avait été le premier à imaginer une entrée de service du musée par le jardin de l'Infante. Au début des années 1790, ce jardin était fréquenté par des nourrices qui y conduisaient les enfants des artistes habitant le Louvre ou ses environs, avant que, peu à peu, des enfants vagabonds, et des « filles perdues » s'en soient emparés⁵. À la suite des premiers dépôts des marbres saisis en Italie⁶ et devant les craintes de vandalisme, un règlement de police était rédigé par les administrateurs du Musée Central Picault et Lavallée qui visait à protéger « les objets précieux qui y sont placés ou déposés des atteintes, que la malveillance ou l'Inconsidération leur ont déjà porté »⁷. Les 72 premières caisses de transport des sculptures antiques d'Italie, placées sur de forts madriers⁸ et faites de planches goudronnées, entoilées et remplies de paille quand plus rarement un sarcophage de plâtre n'avait pas été coulé sur elles,

² A. N. F²¹ 569. Paris, 1^{er} brumaire an 6 [22 octobre 1797]. Hubert, architecte inspecteur du palais des sciences et des arts au ministre de l'Intérieur. Aménagement des salles du Louvre pour 28661 francs.

³ Emmanuel Remond, *De Rome à Paris, la restauration des sculptures antiques aux XVIII^e et XIX^e siècles*, thèse de doctorat sous la dir. de Jean Nayrolles et de Daniela Gallo, soutenue le 8 nov. 2021 à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès (Toulouse II).

⁴ A. N. O² 835 « À Paris le 24 fructidor l'an 4^e de la République ».

⁵ A. N. F²¹ 569 Musée du Louvre, An II, 1814 vol. 3. « L'administration du Musée Central des arts au Ministre de l'Intérieur, ce 22 germinal an 5 [11 avril 1797]. »

⁶ Les saisies des biens des Émigrés avaient été majoritairement rassemblées dans trois dépôts parisiens quand ils n'étaient pas destinés à la vente. Les caisses de Choiseul provenant de Grèce, qui étaient à Marseille en février 1793, furent distraites par décret du 10 octobre 1792, de la vente de son mobilier pour être placées dans les musées voulus par la République. Les années 1793-1794, étaient marquées par des tensions entre le Muséum Central des arts et le Musée des Monuments français, car des œuvres étaient réclamées par l'une ou l'autre institution. Voir entre autres Fernand Benoit, « *Les antique de la collection Choiseul-Gouffier au musée de Marseille* », in. *Provence historique*, 35, 1959, 1-23. Jean Marcadé et Christiane Pinatel, 1984, p. 338. A.N. 20150282/14 Ancien 1BB5, Registre des Procès-verbaux de l'Administration du Musée Central des Arts, 25 septembre 1800 au 16 mars 1802. « 479^e séance, aujourd'hui 18 thermidor an 9 [6 août 1801] »

⁷ A. N. F²¹ 569 Musée du Louvre, An II, 1814 vol.3. Sans date, vers avril 1797. La cuve mentionnée est peut-être la fontaine centrale du jardin. Étaient donc interdits dans le jardin de l'Infante les « jeux de balle, de courses, ou tout autre jeu d'où naîtroit quelques dangers » et surtout que « personne ne s'assoira sur les marbres, ne touchera aux statues non plus qu'à la cuve du milieu » et aucune pierre ne devait plus être lancée sur les marbres.

⁸ A. N. 20150282/13 Ancien 1BB4 « 165^e séance. Présidence du citoyen Barthélémy. Aujourd'hui 1^{er} fructidor an VI de la République [17 août 1798] » « 179^e séance aujourd'hui 16 vendémiaire an VII [7 Octobre 1798] »

firent rapidement craindre un incendie. Causé par la proximité d'ouvriers qui, soit en fumant, soit en préparant les effets nécessaires à leurs travaux, le feu pouvait se propager aux maisons de bois avoisinantes et au palais du Louvre⁹. Les administrateurs du Muséum demandaient finalement la fermeture du jardin, qui était appelé à devenir la zone de transit de tous les marbres, et plus généralement de tous les objets considérés alors comme craignant peu les intempéries, avant leurs entrées dans les salles du Louvre.

À la mort d'Hubert, l'architecte d'origine toulousaine Jean-Arnaud Raymond, Lauréat en 1766 du prix de Rome d'architecture et membre de l'Institut depuis 1795, grand collectionneur de dessins et de peintures, lui succéda en tant qu'inspecteur du Palais national des sciences et arts et architecte du Musée Central des arts¹⁰. De 1798 à 1800, il travailla à son tour – et toujours dans le but d'ordonner les salles des antiques – à l'aménagement des anciens appartements d'Anne d'Autriche. Sa collaboration étroite avec Ennio Quirino Visconti, nommé directeur de la galerie des Antiques du Louvre le 18 décembre 1799, accéléra l'organisation du Muséum que le Premier Consul et sa cour allaient inaugurer le 18 brumaire an 9 (9 novembre 1800)¹¹. Ensemble, ils organisèrent le placement de cent treize sculptures antiques provenant d'Italie, des collections de la Couronne et de celles des émigrés.

L'architecte et l'antiquaire n'étaient pas seuls face à cette immense tâche et les restaurateurs des sculptures contribuèrent largement à la réussite de cette entreprise. Pour les aider dans cette activité tant nécessaire à la présentation des statues, Jean-Arnaud Raymond souhaitait construire un premier atelier dans la cour du jardin de l'Infante, de plain-pied avec les salles d'exposition, grâce à la réutilisation de matériaux de chantier et un premier budget de 1200 Francs¹². En octobre 1798, les quatre *Chevaux* de Venise, encaissés et parqués au milieu d'autres chef-d'œuvres dans le jardin, subissaient pluies, intempéries et accumulation de feuilles mortes. Finalement, l'administration du Muséum Central décidait, en avril 1799, la construction d'un atelier de restauration des sculptures d'une surface de 60 mètres sur 40 mètres, dans le jardin de l'Infante. Il aurait aussi pour fonction d'abriter temporairement bronzes et sculptures destinés aux salles du Louvre¹³. Par cet atelier, dont le projet avait été accepté et réalisé et par ce jardin transiteront l'immense majorité des sculptures antiques exposées et ce jusqu'à la chute de l'Empire.

⁹ A. N. 20150282/13 « 165^e séance. Présidence du citoyen Barthélémy. Aujourd'hui 1^{er} fructidor an 6 [1^{er} août 1798] de la République [...] » Outre le feu, l'autre crainte des conservateurs était la supposée malveillance des fils des portiers Chèvre et Réveillon – logeant au Louvre – qui avaient la réputation de continuellement vaquer dans les salles basses du Louvre et de mutiler tout ce qui se trouvait à leur portée. A. N. 20150282/13 « 221^e séance du conseil Présidence du citoyen Robert aujourd'hui 3 ventôse an 7 [21 février 1799] [...] »

¹⁰ A la fin de sa vie, la collection de Jean-Arnaud Raymond était riche de plus de 500 dessins et peintures, les plupart – mais pas toutes – dévoilant son goût pour les architectures de Rome. Parmi les signatures italiennes expertisées par le peintre miniaturiste Joseph Deranton (Nancy 1756-Paris 1832), citons Raphaël, Polidoro da Caravaggio, Canaletto, Guido Reni, Ricci, Panini. Pour les français, mis à part quelques dessins de ses contemporains Lagrenée, Percier et Fontaine, seul Pierre Subleyras avait une place significative dans sa collection (A.N. MC/ET/VII/597 et MC/ET/VII/598. Inventaire après décès 7 février 1811).

¹¹ Daniela Gallo, « *Le musée Napoléon et l'histoire de l'art antique* », in. *Les vies de Dominique-Vivant Denon*, Actes du colloque organisé au musée du Louvre par le service culturel du 8 au 11 décembre 1999, pp. 687-723. Daniela Gallo, « *The Galerie des Antiques of the Musée Napoléon : a new perception of ancient sculpture?* », in E. Bergvelt, D. J. Meijers, L. Zibbe, E. van Wezel (éd.), *Napoleon's Legacy : The Rise of National Museums in Europe, 1794-1830*, Berlin, 2009, p. 111-123.

¹² A. N. 20150282/13 Ancien 1BB4 « 238^e séance, aujourd'hui 3 floréal an 7 [22 avril 1799] » A. N. F¹⁷ 1059 « 21 vendémiaire an 2^{me} [12 octobre 1793] Mémoire des ouvrages de sculpture faites au palais du Museum par les citoyens Georgery, Roger et Alexandre, sculpteurs d'après les ordres des citoyens commissaires nommés par la commission générale des arts et commission des bâtiments et monuments conformément au décret du 4 juillet de la présente année 1793 l'an deuxième de la république. »

¹³ A. N. F¹³ 1195, Paris le 7 floréal an 7 [26 avril 1799], « Rapport présenté au ministre de l'Intérieur [...] Proposition d'autoriser la construction d'un atelier pour la restauration des statues amenées d'Italie ».

2) À l'opposé, une façade manifeste :

Si le Muséum Central des arts, du côté du jardin de l'Infante, sans être frustré, accueillait désormais matériaux de construction et ateliers, sa porte principale devait, au contraire, être fastueuse, encourager le public à s'y rendre et annoncer, tel un programme, la réunion à Paris des plus célèbres œuvres antiques.

La procession organisée le 31 juillet 1798, pour l'arrivée à Paris des objets d'arts saisis en Italie, avait aussi été célébrée au musée par deux grands paravents apposés sur ses portes d'entrée et sur lesquels étaient écrits : « Au Gouvernement, et aux armées de la république française les arts reconnaissants » et « Les arts cherchent la terre ou croissent les lauriers »¹⁴. Ce second slogan était un résumé de justifications pour lesquelles les œuvres avaient été saisies : la France désormais libre était le pays où les arts s'exprimeraient.

Amaury Duval, sous-chef de la commission de l'Instruction publique et autre plume de la *Décade* s'inquiéta parmi les premiers, en octobre 1798, de l'état des *Chevaux* de Venise et demanda leur « juste proportion » en vue de les faire installer dans un meilleur lieu.¹⁵ Jean-Arnaud Raymond travailla aussi à cette question, nous le découvrons sur ce dessin réalisé à l'encre et aquarelle. On y distingue d'abord un papier de retombe couvrant le rez-de-chaussée de l'édifice. Dans cette première proposition de décoration, les quatre *Chevaux* sont installés sur piédestaux en avant de la façade, de manière symétrique par rapport à l'entrée du musée, deux à deux dans une direction opposée. Dans le cadre d'un plus vaste dessein qui visait à tirer le Pavillon du Midi de l'insalubrité et à dégager une place par la destruction des sept petites maisons à pans de bois de la rue Froidmanteau, Raymond intégra en juin 1799 les fameux bronzes dans son projet de construction de l'avant-corps du Muséum Central des arts¹⁶. L'architecte, très économe, entendait utiliser des matériaux et pierres de réemploi provenant du chantier de la Madeleine pour la construction et la fabrication des grilles de fer. Les sculptures devaient seulement être déplacées depuis leurs remises toutes proches. Ainsi, dans la première version, quatre piédestaux porteraient les *Chevaux*.

¹⁴ A. N. 20150282/13 Ancien 1BB4, 160^e séance 15 thermidor an 6 [2 août 1798].»

¹⁵ A.N. 20150282/13 Ancien 1BB4, 179^e séance aujourd'hui 16 vendémiaire an 7 (7 octobre 1798) [...]

¹⁶ A. N. F¹³ 1196. Lettre du « Citoyen Raymond architecte au Citoyen François de Neufchâteau ministre de l'Intérieur » Paris, le 17 brumaire an 7 [7 novembre 1798]. La démolition des maisons de la rue Froidmanteau « qui obstruaient l'entrée principale du Muséum de sculpture » sera terminée en brumaire an 9, ce qui créera une place face à l'entrée du Muséum Central. A. N. F¹³ 1196 « Rapport demandé par le ministre de l'Intérieur le 15 brumaire an 9 [6 novembre 1800]. » A. N. F¹³ 1195 Lettre du « Citoyen Raymond architecte au Citoyen François de Neufchâteau ministre de l'Intérieur » Paris, le 24 prairial an 7 [12 juin 1799].



A.N. F¹³ 1195. Jean-Armand Raymond (1742-1811), aquarelle du premier projet d'avant cour du Musée des Antiques, 29 pluviôse an 8 (18 février 1800). Sur l'image supérieure, un rabat montre les quatre *Chevaux* de Venise. (Plume et lavis colorés, L. 57 cm ; l. 46cm)



Feuille principale montrant le projet incluant « une suite de statues antiques ou copies de ces monuments ». (Plume et lavis colorés, L. 57 cm ; l. 46cm)

Dans la seconde version, l'entrée serait annoncée par « une suite de statues antiques ou copies d'antiques »¹⁷. Dans ce second projet, plus complexe et dessiné sur la feuille principale, sont quatre sculptures de chaque côté de l'entrée, chacune sur un piédestal de section rectangulaire et alternant les fenêtres. Dessinées avec une grande minutie, ces petites figures semblent représenter un panthéon de dieux et déesses. Sont reconnaissables, de la gauche vers la droite un Bacchus avec un thyrses ou un Faune¹⁸ ; un Mercure¹⁹ ; une figure féminine peut-être d'après *L'air* de Philippe Bertrand²⁰ ; un autre Mercure puis à la droite de la porte du Muséum Antinoïus ou Méléagre²¹ ; une Vénus ou Pandore²² ; un Héros et enfin un Bacchus ou Apollon au carquois. Dans les correspondances administratives, aucune des sculptures de la façade, sauf les *Chevaux*, ne sont mentionnées et tous les administrateurs – même Lucien Bonaparte – demeurent évasifs sur les antiques ou leurs copies à placer, preuve que ce projet resta assez peu engagé.

Dans les 1798-1799, Raymond supervisait les installations et certaines restaurations des sculptures antiques destinées aux salles du Musée Central des arts. Il s'était rendu à Versailles, à Fontainebleau et dans les dépôts de Paris afin d'aider à l'organisation des thèmes des salles de sculpture si savamment pensées. L'architecte pouvait donc, soit faire des dessins et relevés « sur le motif », soit dessiner d'imagination. C'est cette seconde explication qui nous semble la plus crédible car le contraste est trop vif entre la précision des relevés de la façade du musée et l'approximation des figures²³. Ce dessin étant annoncé comme un projet qui serait discuté, le choix final des sculptures viendrait donc après son acceptation.

Ce décor ne fut finalement pas été retenu par le ministre de l'Intérieur, au moins pour des raisons de temps et de coût²⁴. Seul un agrandissement de la porte d'entrée, qui avait été convenu en 1798 pour permettre « la circulation d'un grand concours de monde que la réunion des objets d'art créés par le ciseau de la Grèce et de Rome » devait attirer, fut réalisé²⁵. En 1802, après une proposition de Fontaine qui reprenait l'idée de Raymond de disjoindre les *Chevaux*, ces derniers furent installés sur quatre piédestaux des entrées latérales de la grande grille des Tuileries où ils demeurent jusqu'en 1808²⁶. L'année suivante, ce dernier remplaçait Raymond comme architecte du Louvre²⁷.

¹⁷ A. N. F¹³ 1195 Lettre du « Citoyen Raymond architecte au Citoyen François de Neufchâteau ministre de l'Intérieur » Paris, le 24 prairial an 7 [12 juin 1799].

¹⁸ Sa pondération évoque le *Bacchus Richelieu* alors au Musée des Monuments français. Paris, musée du Louvre, n° inv. Ma 87.

¹⁹ On distingue une ressemblance avec le Mercure (Paris, musée du Louvre n° inv. MR 277) saisi à Versailles mais le drapé est différent (1 Mercure est déplacé du Palais des Anciens au Louvre « 28 messidor an 5, 16 juillet 1797(...) ou d'un Mercure venant du Jardin des Plantes et non identifié aujourd'hui.

²⁰ Paris, musée du Louvre, Louvre n° inv. RF 266.

²¹ Une ressemblance avec le *Méléagre* antique (n° inv. MR 268) saisi en juillet 1797 dans la Salle des Maronniers de Versailles.

²² Saisie à Ecoen ? Versailles, n° inv. MR 388.

²³ Nos remerciements à Jean-Luc Martinez à qui nous avons soumis cette idée.

²⁴ Pour exemple A.N. 20140044/2. Novembre 1799 « Paris, le 26, note sur l'arrangement des antiques, au citoyen Fortain, administrateur du Musée Central des Arts. Signé Dumauris. Les reproches étaient formulés par le ministre de l'Intérieur Nicolas-Marie Quinette à Raymond au sujet de la lenteur des décorations des salles de l'Apollon et du Laocoon. « Vous devez sentir combien nos concitoyens sont avides de voir les chefs-d'œuvre qu'on leur annonce depuis si longtemps. Toute négligence serait un délit envers eux, et surtout envers nos frères d'armes qui ont un droit bien acquis de jouir du fruit de leurs conquêtes²⁴ ».

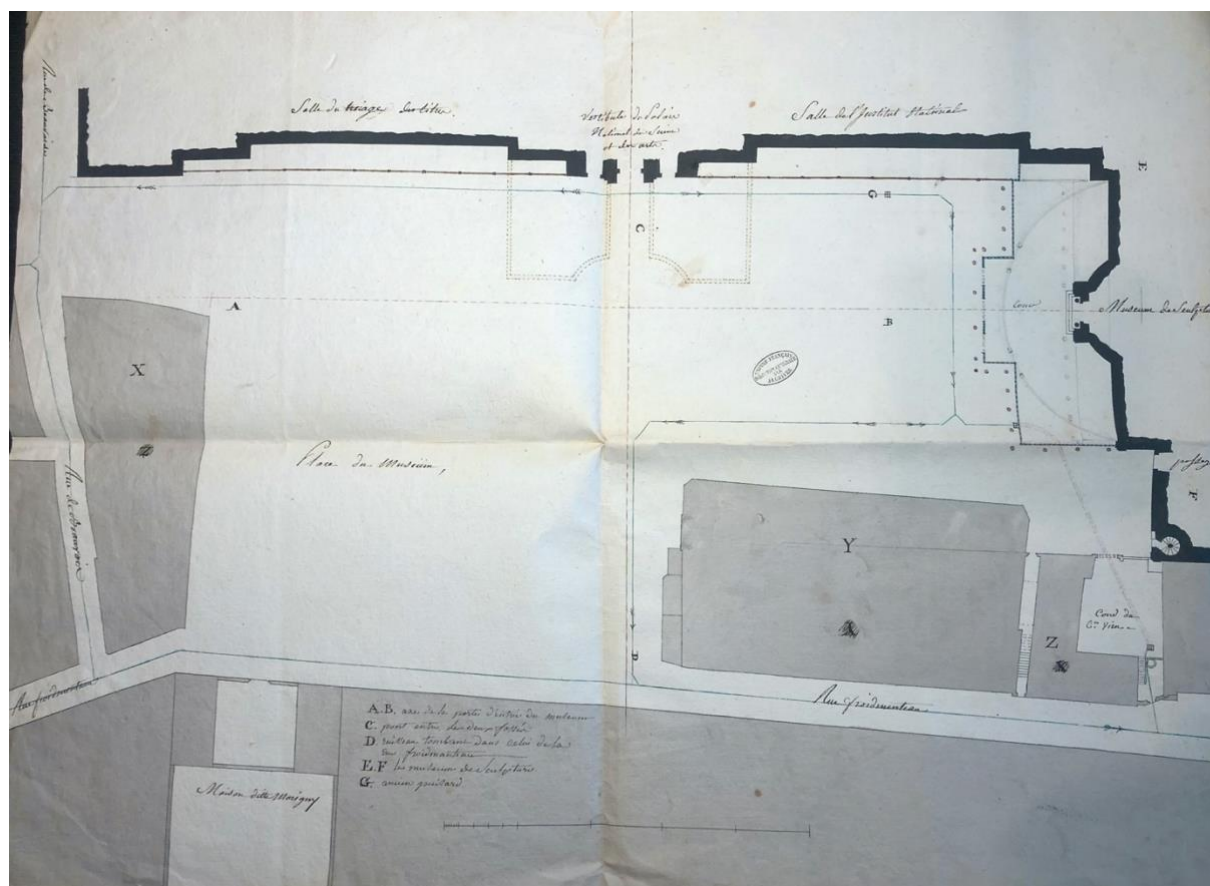
²⁵ A.N. F¹³ 1196. « Le Citoyen Jean-Arnaud Raymond au Citoyen François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur » Paris le 17 Brumaire an 7 [7 novembre 1799].

²⁶ Pierre François Léonard Fontaine, *Journal 1799-1853*, Année 1802, 17 nivôse [7 janvier]. 25 fructidor, [12 septembre]

²⁷ *Ibidem*, p. 97

La vie et la carrière de Jean-Arnaud Raymond, passées à Toulouse, Montpellier, Nîmes, l'Italie et Paris, nécessiteront inmanquablement de nouvelles études qui continueront à faire sortir ses travaux de l'ombre. Entre 1798 et 1803, ses correspondances dénotent un profond engagement de technicien – après les tempêtes qui avaient arraché les toitures du palais en octobre 1800 – et d'artiste sur le chantier du Musée Central des arts où il collabora avec un autre sculpteur d'origine toulousaine, Bernard Lange. La redécouverte de ses réalisations et de projets inédits permettront de mieux connaître cet architecte savant et raffiné. Entre 1804 et sa mort en 1811, il obtint la charge d'architecte des résidences consulaires et impériales de Saint-Cloud, Rambouillet, Meudon et Saint-Germain en dédommagement de la perte du chantier du Louvre.

Lors de la vente de sa collection, Jean-Baptiste Lebrun qui en avait rédigé le catalogue et qui vivait lui-même dans un hôtel particulier dessiné par lui, notait que toute « l'ambition de Raymond était de faire un monument qui pût donner à la postérité une idée de son talent ; mais [...] il était sans cesse contrarié dans cette ambition louable. Modeste, il ne se plaignait pas ; sensible, il en concevait un profond chagrin.²⁸» Jean-Arnaud Raymond conserva jusqu'à la fin de sa vie des vues de Rome faites par ses successeurs au Louvre, Charles Percier et Pierre-François Fontaine.



La démolition des bâtiments notés X Y et Z était acceptée le 4 pluviôse an 9 (24 janvier 1801). A.N. F¹³ 1196. « Rapport fait au Conseil des Bâtiments civils par l'inspecteur de la première Division Bonnet le 28 nivôse an 9. (18 janvier 1801)

²⁸ Vente après le décès de feu M. Raymond [...]. Le catalogue et la Vie [...] rédigé par M.J.B.P. Lebrun [se distribue chez M. Bréart, commissaire-priseur, vieille rue du Temple n°30 M. Lebrun, Peintre, rue du Gros-Chenet, n°4, p. v.